



# Au fil de la Rance

La feuille de RANCE-ENVIRONNEMENT

Novembre 2007

L'Assemblée Générale de notre association aura lieu :  
**Vendredi 23 Novembre 2007 à 20h30,**  
salle Beaumarchais (route de Mordreuc) à Pleudihen sur Rance.

Ordre du Jour :

1. **Explication du fonctionnement de l'usine marée-motrice et des marées dans le bassin de la Rance**  
**par Mr Cyrille PERIER directeur EDF - GEH OUEST**
2. Pot de l'amitié au cours duquel, vous pourrez vous acquitter de votre cotisation.
3. Ordre du jour statutaire :
  - rapport moral et rapport d'activités
  - rapport financier
  - élection des membres du conseil d'administration.
4. Débat et questions diverses

Adhérents, nous comptons sur votre présence, elle est indispensable à la vie de l'association.

Sympathisants, soucieux de l'environnement et de l'avenir de la Rance, vous êtes bienvenus, venez prendre connaissance de nos activités.

## Une date importante pour notre association

*« J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, une copie de l'arrêté signé par mes soins, le 19 septembre 2007, portant agrément de l'association Rance-Environnement, au titre de la protection de la nature et de l'environnement. »*

*Vos activités, plus particulièrement orientées sur le secteur du bassin versant de la Rance fluviale et maritime, avec notamment le désenvasement et l'aménagement des paysages des bords de Rance, dans le respect des contraintes environnementales, justifient pleinement cet agrément. »*

*Pour le Préfet de Région, la Secrétaire Générale*

Par cet arrêté reçu le 6 octobre, Rance-Environnement est agréée au titre de l'article 5 de la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement dans les départements des Côtes d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine.

## Quel(s) Paysage(s) veut-on pour la Rance ?

### *Nous abordons l'étape décisionnelle*

Avec la présentation, faite le 11 septembre dernier, à l'ensemble des participants de la synthèse de leur travail, la phase de consultation et de concertation de cette opération se termine. Près de 130 personnes issues de 24 communes riveraines de la Rance, ont émis près de 700 idées sur les 5 thèmes suivants : plan d'eau, paysage terrestre, vase et sédiments, activités, gouvernance.

De ces idées hiérarchisées et classées par priorité et par importance, se dégage un large consensus sur le paysage global et les aménagements souhaités pour l'estuaire de la Rance.

Nous abordons maintenant la phase de présentation de ce travail aux gestionnaires du territoire.

### *Notre travail*

#### *reconnu*

*par la Fondation de France*

Pour soutenir notre projet,

la Fondation de France nous a attribué une subvention

dans le cadre de son programme :  
« Environnement  
Ensemble pour gérer le territoire ».

**RANCE - ENVIRONNEMENT Association loi 1901**

Siège social : Mairie 22690 Pleudihen sur Rance

Présidente : Germaine Guillou  
6 rue des Terre-Neuvas Mordreuc  
22 690 Pleudihen sur Rance  
[germaineguillou@wanadoo.fr](mailto:germaineguillou@wanadoo.fr)

Trésorière : Marie Briand  
La Ville Abel  
22 690 Pleudihen sur Rance

## 12 m 50 à la Ville Ger

Rance-Environnement a participé à l'expérience du 31 Août. Il nous a semblé intéressant de recueillir le témoignage d'un riverain de la Ville Ger, présent depuis plus de 20 ans sur le site. Rance-Environnement lui a demandé ce qu'il pensait de cette expérience :

« Avant la mise en place du barrage, l'eau montait à 14 m. Après sa construction, jusqu'à il y a 12 ans, elle montait encore à 13 m, mais depuis la hauteur de l'eau est bloquée à 12m (niveau barrage). Le 31 août dernier, l'eau est montée à 12,50 m, et toute la partie plane devant la dune et la digue a été recouverte par les eaux.

La marée de 12,50 m du 31 Août dernier a permis de constater que les herbes tendres et les mauvaises herbes qui avaient envahies les sables et la partie enherbée devant la dune ont été presque totalement grillées ou détruites (chardons, pissenlits, trèfles, graminées,...). Ce qui est important, c'est que les chardons aient disparu. Car cette prolifération de chardons depuis quelques années sur le sable avait fait fuir les familles, les enfants se piquant les pieds à chaque instant. Mais rien n'a été fait, alors qu'un simple nettoyage mécanique aurait suffi pour arrêter cette prolifération. Ce manque d'entretien est très inquiétant, car les plantes maritimes ont été attaquées et étouffées, comme « l'Armenia maritime » (petite touffe qui donnait 7 à 8 fleurs violettes). Ces plantes reviendront-elles ? De même, la Salicorne qui poussait à 20 m d'ici, se retrouve actuellement très éloignée. Maintenant il faut éviter que les herbes folles reviennent sur le sable. La création de la dune n'a rien apporté, si ce n'est des mauvaises herbes qui ont détruit des plantes comme le thym et le serpolet.

La marée de 12,50 m du 31 Août n'a en rien modifié la quantité de poissons et de coquillages, toujours présents en grand nombre.

Ce serait une très bonne chose de renouveler l'expérience et d'essayer des marées à 13m et 14m. Il serait bien de relaisser monter l'eau au niveau des marées naturelles, mais à défaut trois à quatre fois par an permettrait un meilleur entretien naturel des parties ensablées. Autrefois, il y avait des milliers de personnes sur cette dizaine d'hectares de sable, avec un envasement très limité.

Cette fois-ci, la marée étant faible, et la durée de l'étalement n'étant pas très importante (à peine 1 heure), on n'a pas pu vérifier la résistance des murets qui apportent un certain charme aux bords de La Rance. Ces murets n'ont pas été toujours en bon état. La commune doit les surveiller et les entretenir. Ces murets ont été très bien construits par nos ancêtres, mais il faut au cours des réparations les remettre en état, à leur hauteur d'origine, selon les techniques d'autrefois.

95% des promeneurs rencontrés ont trouvé « formidable » le fauchage réalisé ces derniers temps, redonnant un second souffle à ce site incomparable de la Ville Ger : Deux ULM et deux montgolfières ont pu atterrir et repartir il y a quelques jours, à la grande joie des promeneurs..... »

## « Réparer la Planète »

C'est le titre d'un livre écrit par Maximilien ROUER (biologiste et agronome) et Anne GOUYON (agronome et docteur en socio-économie) dont nous vous recommandons vivement la lecture.

Le développement durable, l'environnement et le changement climatique font la une de l'actualité. Nous avons pris conscience que notre développement dégrade et épuise les ressources de la planète, et nous sommes préoccupés pour l'avenir de l'humanité. Mais, pour les auteurs, les réponses actuelles ne sont pas à la hauteur des enjeux et l'ampleur de ceux-ci reste sous-estimée.

### « Protéger l'environnement ne suffit plus, il faut réparer ce qui a été détruit »

nous disent-ils. Et, ils montrent, exemples et chiffres à l'appui sur le climat, l'énergie, les ressources, la santé, la diversité, etc... que :

#### - c'est nécessaire :

Sur le climat, par exemple, même s'il était possible de stabiliser la concentration de gaz à effet de serre à son niveau actuel, c'est-à-dire de ne plus émettre aucun gaz à effet de serre, ce ne serait pas suffisant pour arrêter le réchauffement et diminuer le risque d'emballement. Pour stopper le réchauffement, il faut que la concentration de gaz à effet de serre diminue. Cela signifie qu'il faut absorber les gaz en excès dans l'atmosphère aujourd'hui.

(\*) Le capital écologique représente la capacité de l'environnement à fournir à l'humanité les biens et les services dont elle a besoin.

Face à la crise écologique, ce livre apporte une véritable motivation nouvelle. Ne sous estimons pas les risques. Ayons la volonté de réparer ce qui a été détruit, et de restaurer le capital écologique de la planète. Les solutions existent et nous apporteront une nouvelle croissance et un nouveau développement.

C'est l'esprit dans lequel notre association s'efforce de travailler pour l'environnement de la Rance.

### Adhérer à RANCE-ENVIRONNEMENT

Cotisation familiale : 15 €

Cotisation individuelle : 10 €

Nom: ..... Prénom : .....

Adresse: .....

Tél : ..... Email : .....

Je souhaite adhérer à RANCE-ENVIRONNEMENT

Je renouvelle mon adhésion pour 2008